



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 24 novembre 2023

Face aux phénomènes climatiques extrêmes, il faut une reconversion écologique de l'Éducation nationale et des universités !

On observe depuis le retour des vacances d'automne de fortes perturbations du service public d'éducation dans les départements touchés par des événements climatiques extrêmes.

Les départements de Bretagne, de Normandie, du Nord-Pas-de-Calais, des Deux-Sèvres ont été touchés par les tempêtes Ciaran et Domingos entre le 1er et le 5 novembre.

Le 6 novembre, dix lycées publics bretons, 13 collèges et des écoles n'ont pas pu accueillir les élèves suite à la tempête Ciaran. Les établissements les plus touchés n'ont pas pu revenir à des conditions d'accueil ordinaires.

De fortes inondations ont ensuite eu lieu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et à présent en Haute-Savoie.

SUD éducation tient à apporter son soutien aux personnels de l'Éducation nationale et des universités qui ont été touchés par ces phénomènes climatiques extrêmes ou qui n'ont pas pu se rendre sur leur lieu de travail. SUD éducation est intervenu dans les départements pour exiger que ces personnels bénéficient d'autorisations d'absence sans perte de traitement.

Les événements climatiques extrêmes, les phénomènes de submersion et d'inondation mais également les épisodes de canicule et les sécheresses risquent de se multiplier avec la crise environnementale. SUD éducation avait déjà alerté en septembre le ministère sur les pénuries et les difficultés

Fédération SUD Éducation

m 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

n 01 58 39 30 12
efede@sudeducation.org
uwww.sudeducation.org

Ftiji

d'accès à l'eau à Mayotte ainsi que sur leurs conséquences sur la santé des élèves et des personnels.

SUD éducation tient à souligner son inquiétude quant au niveau d'impréparation de l'Éducation nationale et des universités face à la crise écologique, il y a pourtant urgence à rénover le bâti scolaire et universitaire pour réduire les consommations d'énergie et à adopter des protocoles pour protéger les élèves et les personnels et garantir l'accès à l'éducation en cas de tempêtes, de fortes pluies, d'inondations ou de sécheresse. Les décisions sont prises dans l'urgence, de manière aléatoire selon les départements, sans véritable consultation des collègues à l'échelle des écoles, des établissements scolaires et des universités, et sans réunion des instances représentatives et spécialisées en matière de santé et de sécurité au travail. Par ailleurs, le recours au distanciel imposé aux étudiant·es et aux lycéen·nes comme au personnel hors de tout cadre réglementaire n'est pas tolérable.

SUD éducation porte des revendications très concrètes pour la reconversion écologique de l'école et des universités, pour la protection des élèves et des personnels, pour le droit à l'éducation pour tou·tes.